UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE

Notre pays traverse actuellement une période difficile sur le plan budgétaire. Des mesures s'imposent. Or il existe des alternatives aux choix opérés par le gouvernement Arizona. Des alternatives qui placent la justice sociale et une répartition équitable de la prospérité au cœur des priorités, sans perdre de vue les intérêts des travailleurs.

Dans ce flyer: un statut correct avec des cotisations correctes pour tous

FIN DES SUBVENTIONS INUTILES ACCORDÉES AUX ENTREPRISES — **€ 4,93 MILLIARDS**

\+

FIN DES CONSTRUCTIONS FISCALES BANCALES — **€ 15,18 MILLIARDS**

\+

STATUT CORRECT AVEC DES COTISATIONS CORRECTES POUR TOUS — **€ 2,19 MILLIARDS**

Cotisations et droits réguliers pour le travail étudiant	€ 0,75 milliard
À cotisations égales, droits égaux pour les indépendants	€ 0,7 milliard
Cotisations et impôts réguliers pour les flexi-jobs	€ 0,38 milliard
Libre formation des salaires	€ 0,36 milliard

\+

MEILLEURE PERCEPTION ET UTILISATION DES IMPÔTS EXISTANTS — **€ 2,37 MILLIARDS**

\+

IMPÔTS ÉQUITABLES — **€ 5,31 MILLIARDS**

= **PLUS DE 29 MILLIARDS D'ALTERNATIVES!**

CSC

Un budget dans lequel **vous comptez**

UN STATUT CORRECT AVEC DES COTISATIONS CORRECTES POUR TOUS

COTISATIONS ET DROITS RÉGULIERS POUR LE TRAVAIL ÉTUDIANT: 750 MILLIONS D'EUROS

De quoi s'agit-il? Le travail étudiant bénéficie d'un régime de cotisations sociales particulièrement avantageux; les étudiants et les employeurs paient beaucoup moins de cotisations que dans le cadre d'un emploi ordinaire. En contrepartie, les étudiants n'ouvrent que peu de droits sociaux pendant cette période d'activité.

Pourquoi voulons-nous changer ce système? Le faible coût du travail étudiant peut évincer l'emploi régulier et réduit les recettes de la sécurité sociale. En outre, malgré leurs prestations, les étudiants ne se constituent pas de droits sociaux, notamment en matière de pension.

Quelle est notre alternative? La CSC entend soumettre le travail étudiant aux cotisations sociales normales applicables aux salariés et aux employeurs. En contrepartie, les étudiants doivent pouvoir se constituer des droits sociaux à part entière, proportionnellement aux périodes travaillées.

À COTISATIONS ÉGALES, DROITS ÉGAUX POUR LES INDÉPENDANTS: 700 MILLIONS D'EUROS

De quoi s'agit-il? Les indépendants paient des cotisations sociales selon un système dans lequel le taux de cotisation diminue à mesure que leurs revenus augmentent. Au-delà d'un certain plafond, ils ne doivent même plus verser de cotisations supplémentaires. Parallèlement, leurs droits sociaux, notamment en matière de pension, se sont progressivement rapprochés de ceux des salariés au cours des dernières années.

Pourquoi voulons-nous changer ce système? Il est difficile de justifier que les indépendants se constituent des droits sociaux comparables alors que leurs cotisations sont proportionnellement moins élevées, surtout pour les revenus plus élevés. Cette situation accroît la dépendance à des financements alternatifs et fragilise la solidarité entre les différentes catégories professionnelles.

Quelle est notre alternative? La CSC souhaite appliquer aux indépendants un taux de cotisation uniforme de 20,5%, sans les taux dégressifs actuels pour les revenus élevés. Les indépendants disposant d'un revenu plus élevé contribueraient ainsi de manière plus proportionnée au financement de leur protection sociale.

2,19 MILLIARDS D'EUROS

COTISATIONS ET IMPÔTS RÉGULIERS POUR LES FLEXI-JOBS: 380 MILLIONS D'EUROS

De quoi s'agit-il? Les flexi-jobistes bénéficient d'un régime fiscal et social particulièrement avantageux: ils ne paient ni cotisations sociales personnelles ni impôt sur le revenu de leur flexi-job. Ils perçoivent ainsi une rémunération nette supérieure à celle des travailleurs réguliers qui effectuent un travail comparable.

Pourquoi voulons-nous changer ce système? Ce régime crée une concurrence déloyale entre les travailleurs et peut entraîner le remplacement d'emplois réguliers par des formes de travail fiscalement plus avantageuses. Parallèlement, l'Etat perd des recettes fiscales et le financement de la sécurité sociale s'en trouve affaibli.

Quelle est notre alternative? La CSC souhaite soumettre les revenus issus des flexi-jobs aux cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu selon les règles normales. Nous garantissons ainsi qu'à travail égal, chacun contribue de manière égale, quel que soit son statut professionnel.

LIBRE FORMATION DES SALAIRES: 360 MILLIONS D'EUROS

De quoi s'agit-il? En Belgique, la loi sur la norme salariale limite la marge de manœuvre dont disposent les employeurs et les syndicats pour négocier collectivement des augmentations salariales réelles. Les travailleurs ne peuvent dès lors pas toujours bénéficier des gains de productivité de leur entreprise.

Pourquoi voulons-nous changer ce système? La norme salariale stricte entrave la liberté de négociation collective et freine artificiellement l'évolution des salaires. En outre, des salaires moins élevés se traduisent par une baisse des recettes fiscales et des cotisations sociales pour les pouvoirs publics.

Quelle est notre alternative? La CSC entend réformer la loi sur la norme salariale afin de permettre aux travailleurs et aux employeurs de négocier à nouveau librement les augmentations salariales. Les travailleurs pourraient ainsi bénéficier plus équitablement de la prospérité créée, tandis que la hausse des salaires contribuerait à renforcer le financement de la sécurité sociale.

MAIS QU'EN EST-IL ALORS?

Le travail étudiant va-t-il coûter plus cher?

Si les étudiants et les employeurs paient les cotisations sociales normales, les coûts salariaux augmenteront. Grâce au bonus à l'emploi, le salaire net restera pratiquement identique. En revanche, les étudiants se constitueront des droits sociaux, qui seront pris en compte dans le calcul de leur pension. Cette mesure permettra en outre d'éviter que le travail étudiant, moins coûteux, ne se substitue aux emplois réguliers. La flexibilité dans le recours aux étudiants ne change pas: les étudiants pourront continuer à travailler. Nous éviterons ainsi que le coût salarial ne devienne un facteur de concurrence avec les salariés.

Les flexi-jobs vont-ils disparaître?

Non, nous ne proposons pas de supprimer les « flexi-jobs », mais de les soumettre aux mêmes règles fiscales et sociales que le travail ordinaire. Il restera donc possible de travailler de manière flexible, mais sans créer de concurrence déloyale avec les travailleurs réguliers ni priver la sécurité sociale de recettes.

Toutes ces mesures ne risquent-elles pas de réduire l'emploi?

Des statuts professionnels moins coûteux ne créent pas nécessairement des emplois supplémentaires. Ils peuvent aussi se substituer aux emplois réguliers. En réclamant les mêmes cotisations pour un travail comparable, nous évitons la concurrence déloyale et renforçons le financement de la sécurité sociale. Il est logique que la sécurité d'emploi et la flexibilité aient chacune un coût. Or, aujourd'hui, les formes d'emploi plus flexibles coûtent moins cher aux employeurs; ils y gagnent non seulement grâce à un coût salarial direct moins élevé, mais aussi parce que le coût salarial indirect est comprimé grâce à un recours minimal aux travailleurs (pas de jours fériés, pas de congés de maladie, etc.). C'est tout notre modèle social qui s'en trouve fragilisé.